

**Date d'affichage**  
**27/01/2023**

**N° 2023/01/01**

## **DÉCISION**

**OBJET** : Avenant n°4 au bail entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur PEREIRA Fernandes pour la location d'un local commercial situé 3, rue Martin Bernard à Sury-le-Comtal.

Le Maire de Sury-le-Comtal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales L 2122 - 22 et notamment son article L122.20 résultant des dispositions de l'article 8 de la loi du 31 décembre 1970 sur la gestion municipale et des libertés communales,
- Vu la délibération en date du 25/05/2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué sans aucune réserve à son Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre toutes les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 8 de la loi susvisée,
- Vu le contrat de bail en date du 23/10/2018 établi entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur PEREIRA Fernandes, concernant la location d'un local commercial situé à Sury-le-Comtal 3, rue Martin Bernard au rez-de-chaussée du bâtiment
- Vu l'avenant n°3 en date du 13/01/2022.

## **DÉCIDE**

**ARTICLE 1** : Est adopté l'avenant au bail entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur PEREIRA Fernandes.

La valeur de l'indice du 3<sup>ème</sup> trimestre 2021 étant de 131.67 et celui du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 étant de 136.27, le montant annuel du loyer est porté de 1 845.11 € à **1 909.50 €** payable à terme échu avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2022.

**ARTICLE 2** : Cette décision sera portée à la connaissance de Monsieur PEREIRA Fernandes.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et présentée à la prochaine séance du Conseil Municipal afin d'en prendre acte.

Fait à Sury-le-Comtal, le 26 janvier 2023

Le Maire  
Yves MARTIN

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNE DE SURY-LE-COMTAL' around the perimeter and a small star at the bottom. The signature is written in a cursive style.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203044-20230126-2023-01-01-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/01/2023